

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Par la présente, un avis vous est donné par la soussignée directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

Qu'à sa séance ordinaire du 17 octobre 2023, le Conseil a adopté, par sa résolution numéro 2023-R-AG333, le règlement numéro 2023-370 « Adoption règlement 2023-370 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification du périmètre d'urbanisation d'Egan-Sud ».

Le règlement numéro 2023-370 est entré en vigueur le 15 décembre 2023, suivant l'adoption au conseil de la MRCVG et l'approbation du ministre.

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire en s'adressant à la MRC ou en visitant le site Internet de la MRC au [www.mrcvg.qc.ca](http://www.mrcvg.qc.ca).

Donné à Gracefield, ce 12<sup>ème</sup> jour du mois de janvier 2024

**Mme Joanie Courchaine**  
**Directrice générale**  
**Greffière trésorière**